



COMMISSION RÉGIONALE FAFA

PROCÈS-VERBAL N° 2

Réunion du : **Lundi 13 janvier 2025**

Présidence : **M. Pierre ALCOVERRO**

Présent : **M. Patrick SCALA**

Excusé

Assiste(nt) à la séance : **Mme Florence DERBESY**

La C.R. FAFA s'est réunie afin de faire un point sur l'ensemble des dossiers FAFA soumis par les Districts et de procéder à des arbitrages permettant de respecter le montant budgétaire des enveloppes régionales octroyées par la LFA, s'établissant ainsi pour la saison 2024/2025 :

- Enveloppe régionale Transports → 42 300 euros
- Enveloppe régionale Equipements → 368 000 euros

Après étude des dossiers soumis avec avis favorable des Districts et conformément au schéma régional FAFA Équipements voté par le Comité de Direction le 9 septembre 2024, priorisant les natures de projet ci-dessous :

- Nature n° 3 : Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum ou EFutsal 3 minimum) - *Utilisation obligatoire de projecteurs LED*
- Nature n° 8 : Changement de revêtement de gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (niveau de classement installation : T6 minimum avec niveau de classement éclairage : E7 si éclairage existant – E6 minimum si c'est une création)
- Nature n° 02 : Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement Fédéral (niveau T6 minimum ou niveau Futsal 4 minimum)

Les Membres de la C.R. FAFA, après arbitrage afin de respecter le montant de l'enveloppe régionale Equipements, décident :

♦ **de soumettre à la prochaine réunion de la Commission Fédérale FAFA les dossiers équipements conformes :**

Dossiers	Districts	Porteurs de Projet	Subventions proposées	Natures du Projet
6203240602	PROVENCE	MAIRIE SIMIANE COLLONGUE	35 000 €	07 – Création
6204240601	GRAND VAUCLUSE	MAIRIE DE BOLLENE	12 400 €	03 - Eclairage
6204240903	GRAND VAUCLUSE	MAIRIE DE BOLLENE	27 600 €	02 - Vestiaires
6205241001	VAR	MAIRIE ROQUEBRUNE/ARGENS	20 000 €	08 - Revêtement
6205241002	VAR	MAIRIE DE PIERREFEU DU VAR	29 300€	08 - Revêtement
6201241001	ALPES	MAIRIE DE TALLARD	35 000 €	07 - Création
6201241202	ALPES	MAIRIE DE BRIANCON	35 000 €	07 - Création
6201241203	ALPES	MAIRIE DE BRIANCON	29 200 €	02 - Vestiaires
6201241204	ALPES	MAIRIE DE BRIANCON	0 €	01 – Club house

- Représentant un montant total de : **223 500 euros**

◆ **de soumettre à la prochaine réunion de la Commission Fédérale FAFA le dossier Transport conforme**

6201241205	ALPES	C.A. DIGNE O4	5 100 €	Transport
------------	-------	---------------	---------	-----------

- Représentant un montant total de : **5 100 euros**

◆ **de présenter prochainement les dossiers Equipements non encore soumis en cours de traitement**

6203241105	PROVENCE	MAIRIE D'AURIOL	29 200 €	02 – Vestiaires
6204241201	GRAND VAUCLUSE	MAIRIE DE NYONS	20 000 €	03 – Eclairages
6204250101	GRAND VAUCLUSE	MAIRIE DE SEGURET	29 200 €	03 – Vestiaires

- Représentant un montant total de : **78 400 Euros**

Montant des Enveloppes Régionales des dossiers soumis :

Réunions CR FAFA	FAFA Equipements Montant des dossiers soumis à la LFA	FAFA Transports Montant des dossiers soumis à la LFA
PV n°1 du 24.10.2024	66 100 €	0 €
PV n°2 du 13.01.2025	223 500 €	5 100 €
TOTAL	289 600 €	5 100 €

Budget Prévisionnel :

- FAFA Equipements

→ 78 400 € correspondant aux montant dossiers FAFA Equipements en attente de traitement

→ Enveloppe épuisée

- FAFA Transports → 37 200 €

La C.R. FAFA indique que les dossiers à venir pourraient être présentés après le 30 avril 2025, date de la « nationalisation » des enveloppes régionales dans l'éventualité d'un budget supplémentaire de la LFA. Dans le cas contraire, les nouveaux dossiers seront reportés sur la saison 2025/2026.

Le Président de séance
M. Pierre ALCOVERRO

Le Secrétaire
Patrick SCALA